



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense : personnel

Question écrite n° 63463

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense sur la stratégie déployée par le ministère en matière de formation des agents, notamment au niveau du centre de formation défense de Bourges. Ce CFD a perdu 25 % de ses effectifs en deux ans, avec une augmentation de son activité de 35 %. Pourtant, la DRH-MD considère que ce centre n'a pas connu de déflation d'effectifs. La promotion sociale est un des enjeux de la formation en matière de défense, en particulier pour les personnels TSO. Il lui demande s'il compte attribuer des effectifs et moyens suffisants dans les CFD au regard des exigences en matière de formation.

Texte de la réponse

Quatre organismes de formation ont été regroupés pour constituer sur la place de Bourges le centre de formation de la défense (CFD), organiquement rattaché depuis 2011 à la direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD). Le CFD a pour mission d'orienter ses prestations vers des formations relevant de l'administration générale et du soutien commun, qui représentent désormais 75 % de son activité, tout en continuant à organiser des formations techniques à forte valeur ajoutée pour le ministère (pyrotechnie, optronique...). Avec le centre de formation au management de la défense, il est le seul autre centre de formation ministériel à disposer d'un contrat d'objectifs et de performance, formalisé avec la DRH-MD. En 2013, le CFD a dépassé les objectifs qui lui avaient été assignés dans le cadre de ce contrat. Il a ainsi réalisé l'équivalent de 76 468 journées d'enseignement au profit de la totalité des stagiaires formés (pour un objectif fixé à 70 000), établi le coût journalier de formation d'un stagiaire à 180 euros (pour un objectif fixé à 186) et dispensé un enseignement à distance en faveur de 1 036 stagiaires (pour un objectif fixé à 500). Le CFD a par ailleurs développé des compétences dans le domaine de l'ingénierie de formation, devenant notamment le centre de référence en matière d'e-learning et de passation de marchés au niveau ministériel. Il a également délocalisé de nombreuses actions de formation au plus près des agents (doublement des actions de formation effectuées à l'extérieur du site entre 2011 et 2013). Doté d'un budget de 3,76 M€, le CFD remplit efficacement les missions de formation des personnels civils et militaires qui lui sont confiées. Ses effectifs autorisés ont été ramenés de 92 agents en 2012 à 87 en 2013 et à 83 + 3 personnels temporaires en 2014. Cette déflation apparaît limitée dans le cadre des réorganisations en cours au sein du ministère de la défense.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63463

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7278

Réponse publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10296